

# APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE-SAINTONGE  
LANCE LA COMMERCIALISATION PHASE 2 DE LA  
ZONE D'ACTIVITÉS AÉRONAUTIQUES



## AÉROPÔLE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY, AÉRODROME DE JONZAC-NEULLES

Forte du succès de la phase 1 et dans le cadre de sa stratégie de développement territorial et d'innovation, la **Communauté des Communes de la Haute-Saintonge** lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour l'implantation d'activités aéronautiques économiques, technologiques ou de formation sur l'**AéroPôle Antoine de Saint-Exupéry**, situé sur l'aérodrome de Jonzac-Neulles (Charente-Maritime) à 40 nautiques de Bordeaux Mérignac et 10 nautiques de Cognac.

Ce site stratégique, au cœur de la **Nouvelle-Aquitaine**, bénéficie d'un environnement naturel préservé, d'une excellente accessibilité (axes routiers et ferroviaires), et d'une plateforme aéronautique opérationnelle. Il offre ainsi un cadre idéal pour développer des activités liées à l'**aéronautique**, aux mobilités innovantes, à la formation et à l'industrie verte.

### UN SITE FONCTIONNEL, DISPONIBLE ET ADAPTABLE

L'**AéroPôle Antoine de Saint-Exupéry** est un site aéronautique opérationnel situé sur l'aérodrome de Jonzac-Neulles en Charente-Maritime, territoire ZRR (exonérations fiscales et sociales), au cœur d'un environnement dynamique et accueillant. Il offre une infrastructure adaptée à l'accueil de projets variés dans les domaines de l'aéronautique, de l'innovation technologique et de la formation.

### LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

- **Piste en dur 1 376 m x 23 m** (orientation 14/32, 2019), excellent état, accueillant avions codes 2B (jusqu'à 20 t / <24 m), hélicoptères, ULM et expérimentations nouvelles mobilités (drones, VTOL...).
- **Vols VFR & IFR RNP** – Jour/Nuit via PCL.
- **Bretelle et taxiway bitumé**, facilitant rotations, circulation et accès aux parkings.
- **Aire d'avitaillement** JET A1 / AVGAS 100LL – automate 24/24h (TOTAL, CB).
- **Bâtiment d'accueil** « pépinière/hôtel » entreprises aéronautiques : salle briefing/formation, hangar, ateliers, bureaux, sanitaires, zone de repos.
- Prochainement : création d'un **centre U-space**, corridors spécifiques drones et vertiport sur l'AéroPôle de Jonzac.
- **Hangar aviation 2 100 m²** (accès piste), exploité par **GAF Grob Aircraft France repris par Helsing**, avec potentiel d'extension.
- **Hangar aviation/logistique 6 000 m²** en cours de réalisation pour **DAHER Aérospace** (livraison mai 2026, extensible).
- **Hangar aviation 1 500 m²** pour **ASMAN TECHNOLOGY** (chantier sept. 2025, livraison T4 2026).
- La zone foncière disponible phase 2 sera **découpée à la demande** avec **possibilité de pleine propriété** (plusieurs ha avec ou sans accès piste), aménageable pour hangars, laboratoires, ateliers, écoles de formations ou autres activités en lien direct avec l'aéronautique.

### UN POTENTIEL D'EXTENSION MAÎTRISÉ

Le site a fait l'objet d'une réflexion stratégique territoriale, identifiant des zones aménageables en cohérence avec les contraintes environnementales et réglementaires. Des réserves foncières sont déjà disponibles pour accueillir :

- de nouveaux bâtiments techniques ou tertiaires,
- des structures modulaires temporaires pour l'expérimentation,
- des pistes ou plateformes spécifiques (drones, véhicules autonomes, etc.),
- des projets à forte dimension R&D ou pédagogique.

### ACCESSIBILITÉ ET ENVIRONNEMENT

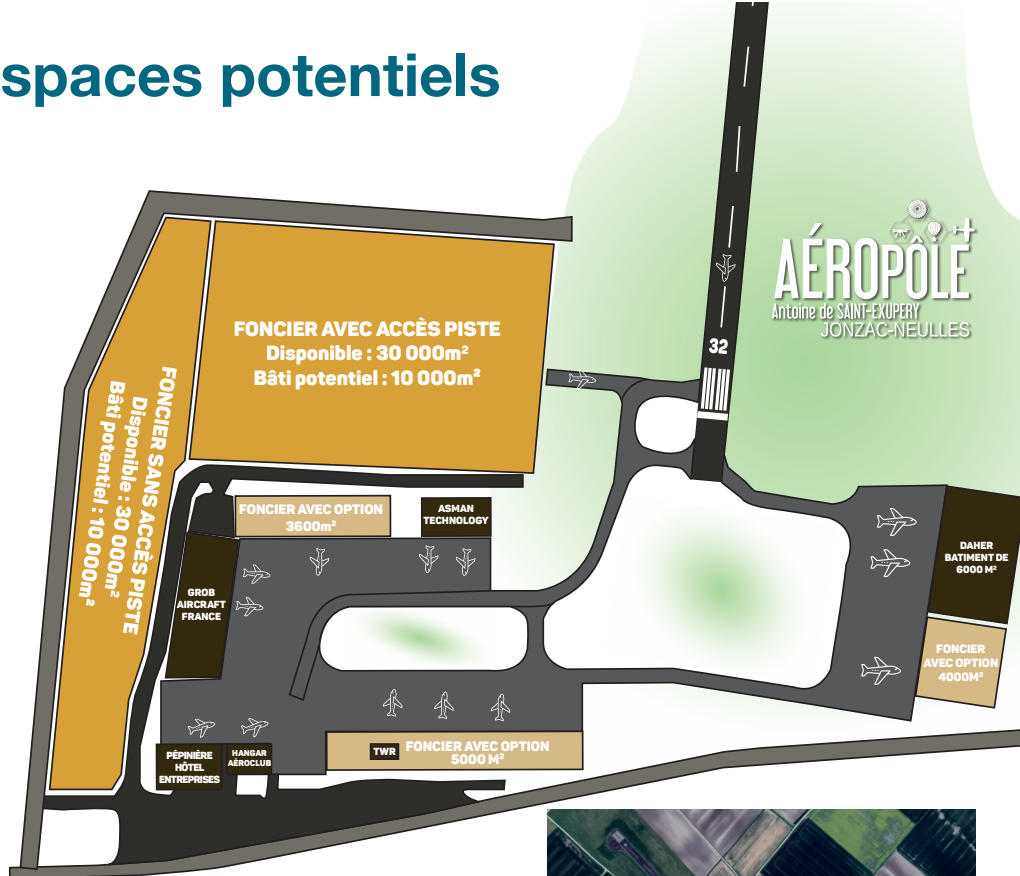
- Situé à 5 minutes de la **ville thermale de Jonzac**, avec tous les services publics, établissements scolaires, offre hôtelière et activités touristiques.
- À **45 minutes de Bordeaux** et **1h de La Rochelle**, grâce à un réseau routier fluide (A10, N10, D137 et 730 à proximité).
- **Gare SNCF à Jonzac** avec liaison TER/Intercité vers Bordeaux et Angoulême.
- **Environnement aéronautique peu contraint** : zone non saturée, facilitant les expérimentations aériennes ou les activités de formation et de production aéronautique.



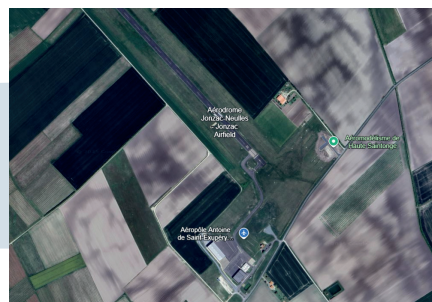
# Identification d'espaces potentiels



La zone foncière disponible phase 2 sera **découpée à la demande** avec **possibilité de pleine propriété** (plusieurs ha avec ou sans accès piste), aménageable pour hangars, laboratoires, ateliers, écoles de formations ou autres activités en lien direct avec l'aéronautique.



## Ils ont choisi l'AéroPôle !



Environnement



Piste en dur 1 376 m x 23 m



Scannez pour candidater

## CE QUE NOUS RECHERCHONS

À travers cet AMI, la collectivité souhaite identifier des porteurs de projets : entreprises, établissements de formations, start-ups, consortiums désireux de s'implanter sur ce site à fort potentiel de développement, et prêts à co-construire un écosystème innovant, durable et ancré dans son territoire.

**LANCEMENT DE L'AMI : 30/09/2025**

**CLÔTURE DES CANDIDATURES : 15/12/2025**

**ANALYSE DES DOSSIERS : JANVIER 2026**

**DÉCISION PROJETS RETENUS : 30 JANVIER 2026**

## COMMENT CANDIDATER ?

Les porteurs de projets sont invités à déposer un dossier incluant :

- Présentation de la structure et des activités
- Description du projet et des besoins fonciers/immobiliers
- Retombées économiques, technologiques et en emploi pour le territoire
- Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

## CONTACTS

Demande d'informations ou pour déposer votre dossier :

Monsieur le Président Claude BELOT  
service-eco@haute-saintonge.org  
05 46 48 78 28 - 07 85 72 94 89

Des visites de site peuvent être organisées sur rendez-vous